Secrétariat du Grand Conseil

PL 11139

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 14 mars 2013

Projet de loi

autorisant l'Etat de Genève à aliéner la parcelle PPE 807 pour 250/1000èmes de la parcelle de base N° 340, plan 8 de la commune de Bassins

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Autorisation d'aliénation

L'Etat de Genève est autorisé à aliéner pour un prix de 980 000 F l'immeuble suivant :

Parcelle PPE 807 pour 250/1000^{èmes} de la parcelle de base N° 340, plan 8 de la commune de Bassins, soit une villa contiguë sise route de Burtigny 18.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle

Certifié conforme La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA PL 11139 2/12

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

L'Etat de Genève, successeur légal de la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève (ci-après : la Fondation) depuis le 31 décembre 2009, est devenu propriétaire d'un actif immobilier gagé en sa faveur, par compensation de créances, à l'occasion d'une vente aux enchères publiques.

Cet immeuble est remis en vente par le service du contentieux de l'Etat pour le prix de $980\ 000\ F.$

Cette vente est soumise à l'approbation du Grand Conseil en vertu de l'article 80A de la constitution genevoise.

Il est important que le Grand Conseil puisse se déterminer rapidement quant à l'accord qu'il doit donner à cette aliénation, soit dès qu'un acquéreur aura été trouvé, la priorité ayant été donnée aux locataires en place par lettre du 16 novembre 2012.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat saisit d'ores et déjà le Grand Conseil d'un projet de loi portant sur cette aliénation, afin qu'il soit renvoyé à sa commission des finances, dans le but que celle-ci puisse se déterminer sur les conditions de vente. De la sorte, ladite commission sera à même d'arrêter à bref délai sa position définitive dès que le Conseil d'Etat lui communiquera le prix de vente convenu, sur la base des offres reçues.

A ce sujet, il convient de préciser que le prix porté dans le présent projet de loi correspond à la valeur retenue pour la mise en vente de l'objet immobilier en cause. Il est évident que ce prix risque d'être adapté selon les conditions du marché et il appartiendra, le cas échéant, à la commission des finances d'adapter le texte de l'article 1 du projet de loi en conséquence.

De même, la commission des finances sera informée, au moment de la vente, du montant prévisible de la perte.

En ce qui concerne les caractéristiques et l'historique de l'objet immobilier en cause, le Conseil d'Etat a transmis à la commission des finances une information à ce sujet, résumée par les indications suivantes :

3/12 PL 11139

Dossier Nº 764 :

Le 18.02.1988, la Banque Hypothécaire du Canton de Genève a accordé au débiteur un crédit en compte courant de 2 millions de francs destiné à la construction de 4 villas à Bassins/VD.

Le 01.12.1994, la BCGe a consenti à une augmentation du crédit précité à hauteur de 3 700 000 F

Le 09.07.1998, la BCGe a dénoncé le crédit et les cédules hypothécaires au remboursement, après la vente d'une première villa.

Le 02.06.2008, une deuxième villa a été vendue de gré à gré à un tiers pour le prix de 890~000~F

Le 20.03.2012, une troisième villa a été vendue aux enchères publiques à un tiers pour le prix de $885\,000\,F$.

Le même jour, la quatrième villa a été rachetée par le service du contentieux de l'Etat dans le cadre de la vente aux enchères précitée pour le prix de 940 000 F.

Il s'agit d'une villa mitoyenne de $750 \, \text{m}^3$, construite en $1995 \, \text{sise}$ sur la parcelle PPE $807 \, \text{pour} \, 250/1000^{\text{emes}}$ de la parcelle de base $N^\circ \, 340$, folio $8 \, \text{de}$ la commune de Bassins, d'une surface totale de $2 \, 624 \, \text{m}^2$ (dont $749 \, \text{m}^2$ en zone village et $1 \, 875 \, \text{m}^2$ en zone périphérique). Il ne demeure aucun solde de droit à bâtir.

Impact financier

Il n'est pas possible de chiffrer de manière définitive l'impact financier de cette vente tant que cette dernière n'a pas eu lieu. Toutefois, étant donné l'offre d'achat articulée par le locataire actuel déterminé à en devenir propriétaire, un bénéfice minimum de 8 980 F est attendu.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes:

- 1) Expertise de Rytz & cie S.A. du 21 août 2012
- 2) Extrait du registre foncier du 31 juillet 2012 de la PPE 807
- 3) Extrait du registre foncier du 31 juillet 2012 du bien-Fonds 340
- 4) Copie du plan cadastral de la commune de Bassins du 26 juillet 2012
- 5) Tableaux financiers



RYTZ & CIE S.A.

RECU le

SUANNE LE

2.2 AOUT 2012

7 AV ALFRED-CORTOT CASE POSTALE 1360 CH - 1260 NYON 1 TÉLÉPHONE +41 +41 22 36 36 000 TELEPHONE +41 22 36 36 000 FAX GÉRANC +41 22 36 36 090 FAX LOCATION +41 22 36 36 085 FAX VENTE +41 22 36 36 020 TVA N° 283 720 www.rvtz.com

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances Service du contentieux de l'Etat Rue du Stand 15 1204 Genève

A l'attention de M. Terry

N/réf. AB/crn

Nvon, le 21 août 2012

Feuillet PPE nº 807 de la parcelle de base nº 34 Villa contigue sise Route de Burtigny 18 à 1269 Bassins

.Monsieur.

Pour faire suite à votre demande, nous vous communiquons ci-dessous notre estimation sommaire de l'objet susmentionné.

N'ayant pu visiter l'objet, nous avons évalué l'état général en fonction des données que vous nous avez transmises et d'une appréciation extérieure du bâtiment.

Il s'agit d'une villa contigue située en pignon Nord-Est d'un groupe de 4 habitations en PPE. Très bien située à la sortie de la partie ancienne du village, elle bénéficie d'un environnement calme et d'une vue sur la campagne et les Alpes. Construite en 1995, elle est encore chauffée avec des convecteurs électriques. Des travaux de rafraîchissement de la façade Nord et une remise en état du jardin sont à prévoir. Selon ce qui nous a été communiqué, des trayaux de rafraîchissement sont également à prévoir à l'intérieur de l'habitation (rénovation évaluée entre CHF 100'000.- et CHF 150'000.-).

Estimation

Parcelle de base PPE : 2'280 m² Terrain attribué au feuillet PPE n° 807 : 355 m² Terrain commun aux feuillets n° 807, 806 et 805 : 706 m2

Soit: $355 \text{ m}^2 + 1/3 \text{ de } 706 \text{ m}^2 = 590 \text{ m}^2 \text{ à CHF } 800.-/\text{m}^2 = \text{CHF } 472'000.-$ Volume ECA: 737 m³ à CHF 650.-/m³ = CHF 479'050.-Aménagements extérieurs (place de parc, etc.) CHF 30'000.-

Total: CHF 981'050.-



MEMBRE USPI VAUD





- 2 -

Au vu de ce qui précède et compte tenu de la situation de l'objet, nous estimons qu'il pourrait être proposé sur le marché à un prix d'environ CHF 1'080'000.- (libre de locataire).

Comme convenu, vous trouverez en annexe la facture relative à l'estimation et s'élevant à CHF 486,-.

Nous restons naturellement à disposition pour tous renseignements supplémentaires.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous présentons, Monsieur, nos respectueuses salutations.

RYTZ & CIE S

F. REI Directeur commercial

Fondé de pouvoir

Annexe : ment.



Office du registre foncier Nyon

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Bassins / 807

Tenue du registre foncier: Fédéral(e)



Page 1 de 2

Etat descriptif de l'immeuble:

. Attention: les indications marquées d'un ™ ne jouissent pas de la foi publique, à l'exception du créancier de la cédule de registre.

Commune:

224 Bassins 807

No immeuble: Immeuble de base:

B-F Bassins/340

Valeur de la part: 250/1000
Droit exclusif sur: Une villa de

Une villa comprenant :

Sous-sol de 62,17 m2 environ Rez-de-chaussée de 58,25 m2 environ Etage de 67,24 m2 environ Combles de 28,90 m2 environ

Constituent le lot D du plan

Parcelle de dépendance:

No plan(s)*:

Mutation*:

Mentions de la mens, officielle*:

Estimation fiscale*:

Estimation fiscale*:
Observations*:

Cardelay

CHF 640'000.--, 2012, 17.07.2012

Propriété:

Propriété individuelle

République et Canton de Genève Département des finances, Genève 19.04.2012-012-2012/1726/0 Réalisation forcée

Mentions:

15.06.1995 012-267519

Reglement de PPE ID.012-2000/000453

Servitudes:

15.06.1995 012-267523

Usage de place et de jardin ID.012-2003/005831

à la charge de B-F Bassins/340

Charges foncières:

Aucun

Annotations: (Profitent des cases libres voir droits de gages immobiliers)

Aucun

Exercice des droits: (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

Selon le registre foncier

Droits de gages immobiliers:

15.06.1995 012-267524

Cédule hypothécaire sur papier au porteur, CHF

700'000.--

Rang 1, Intérêt max. 10%, RF No 267524 du 15.06.1995,

ID.012-2000/000666, Droit de gage individuel,

Office du registre foncier Nyon

Page 2 de 2

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Bassins / 807

Tenue du registre foncier: Fédéral(e)

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 24 juillet 2012:

012-2012/2122/0

1260 Nyon, le 31 juillet 2012

Emoluments:

20

Le Conservateur du registre foncier

Berthon



3

Office du registre foncier Nyon

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Bassins / 340

Tenue du registre foncier: Fédéral(e)



Page 1 de 2

Etat descriptif de l'immeuble:

Attention: les indications marquées d'un *** ne jouissent pas de la foi publique, à l'exception du créancier de la cédule de registre.

Commune:

224 Bassins No immeuble: 340

Parcelle de dépendance: Adresse*:

No plan(s) suivant(s)*:

No plan(s)*:

Surface*:

Mutation*:

Genre de culture*:

Bâtiments*:

Place-jardin, 2'280 m2

Cardelay

Habitation, Nº d'ass. 504, 86 m2 Habitation, N° d'ass. 505, 86 m2 Habitation, N° d'ass. 506, 86 m2 Habitation, N° d'ass. 507, 86 m2

2'624 m2, numérisé

Mentions de la mens, officielle*: Estimation fiscale*: Observations*:

Propriété:

PPE Bassins/804 sur 250/1000

PPE Bassins/805 sur 250/1000 PPE Bassins/806 sur 250/1000

PPE Bassins/807 sur 250/1000

15.06.1995 012-267518

15.06.1995 012-267518 Constitution de PPE

15.06.1995 012-267518 Constitution de PPE

15.06.1995 012-267518 Constitution de PPE 15.06.1995 012-267518 Constitution de PPE

Mentions: 15.06.1995 012-267524

Servitudes:

Administrateur ID.012-2003/004310 en faveur de Alessi Didier, 24.07.1958 Gages sur les parts ID.012-2000/000452

30.12.1911 012-205980 (C)

16.04.1985 012-203836

Canalisation(s) d'eau ID.012-2003/004880 en faveur de B-F Bassins/389 Canalisation(s) d'égouts ID.012-2003/005825 (C)

08.06.1989 012-236417

en faveur de B-F Bassins/341 Passage à pied et pour tous véhicules ID.012-2003/005827

15,06,1995 012-267520

en faveur de B-F Bassins/799 Usage de place et de jardin ID.012-2003/005828 en faveur de PPE Bassins/804

15.06.1995 012-267521

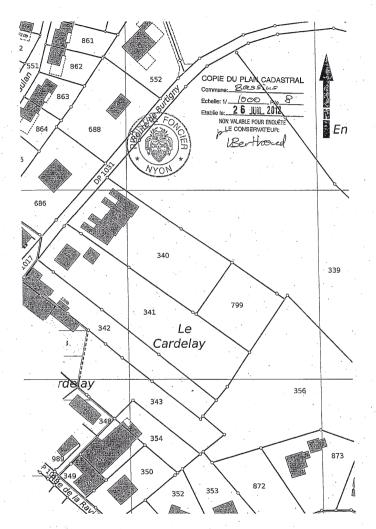
Usage de place et de jardin ID.012-2003/005829 en faveur de PPE Bassins/805 Usage de place et de jardin ID.012-2003/005830

15.06.1995 012-267522 15.06.1995 012-267523

en faveur de PPE Bassins/806 Usage de place et de jardin ID.012-2003/005831 en faveur de PPE Bassins/807

Office du registre foncier Nyon					Page 2 de 2
Extrait du registre foncier					
Bien-fonds Bassins / 340			,		
Tenue du registre foncier: Fédéral(e)	٠.				
Charges foncières:		-		,	
Annotations: (Profilent des cases libres voir Aucune	r droits de gages în	nmobiliers)	,		
Exercice des droits: (Pour les droits do Selon le registre foncier	nt l'exercice ne figu	ire pas ci-dessous	voir le registre	foncier)	· .
Droits de gages immobiliers:	· ·	* . V			
Affaires en suspens: Affaires du journal jusqu'au 24 juillet 2012;	Aucune			; ;	
1260 Nyon, le 31 juillet 2012		Emolumen	ts:	20.—	·
Le Conservateur du registre foncier Ber Houd		. *			





Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05) - Dépense nouvelle

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi autorisant l'Etat de Genève à alièner la parcelle PPE 807 pour 250/1000èmes de la parcelle de base N° 340, plan 8 de

la commune de Bassins

Projet présenté par le département des finances

TOTAL des charges de fonctionnement induites 0 0 0 0 0 0 0 0 0		2013	2014	2015	2016	2017	Résultat récurrent	
these prevention (390) appreciation (46 a size of parameter, teach of parameters) and the size of parameters (40 minion, etc.) and the size of parameters (40 minion) and the size of the	TOTAL des charges de fonctionnement induites	0					0	
regress generalized and support the control of the	Charges en personnel [30]	0						
unges de haffendes (34) billione convenibles (34) considered betaffnert annérel dissappa estru specifique, véhicula, entreller, etc.) considere de batthernet motival dissappa estru specifique, véhicula, entreller, est al manufactura (33-43) considere de batthernet motivale (33-43) considere de l'acceptation (34-43-45-45) considere de l'acceptation (35) c	{augmentation des charges de personnel, formation, etc.}							
using set in matrice at violatious to refer the continuous consistent, carealized, violatious, entretien, certain continuous carealized by the continuous carealized by the continuous carealized by the continuous carealized by the continuous carealized carealized by the continuous carealized care	Dépenses générales [31]	0						
transpect of buttons are already without exercise, etc.) and a set francise and a set of a s	Charges en matériel et véhicule	0	0	0				
cise (eas, devergie, conductibility), concingating, entertain, boation, assurances, etc.) 6 financiales (3324-33) 6 confinanciales (3324-34) 6 confinanciales (3324-34) 6 confinanciales (3324-34) 7 confinanciales (3324-34) 8 confinanciales (3324-34) 9 confinanciales (3324-34)	(induling, fournames, manerial cassarque evou specifique, venicule, enueuen, enc.) Chardes de bâtiment							
the first interestive (128-43] where (proof tableaus) considerated (128-43) consideration (128-60)	(fluides (eau, énergie, combustibles), conciengerie, entretien, location, assurances, etc.)	,	,	,				
week (report tableau) to see particulities 20 à 361 to se particulities 20 à 361 to servicium coule prestations [36] to servicium coule se less president malure) 1. Lies revenue de fonctionnement induits 1. Lies a l'activité (quid +43.45.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +93.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +13.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +13.45.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +13.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +13.45.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +13.45.45.45.46) 1. Lies a l'activité (quid +13.45.45.45.45.45.45.45.45.45.45.45.45.45.	Charges financières [32+33]	_						
ordinatements (report tableau) operation (1920) operation (1920) operation (1920) operation (1920) operation operation (1920) operation operation (1920) operation operation on nature) Ledes revenus de fonctionnement induits Ledes revenus de fonctionnement induits operation operation of operations (1920) operation of operations on nature) operation of operation of operations on nature) operation of operations on nature) operation of operation of operations of	Intérêts (report tableau)	0						
se particulières (30 à 36) de subvention ou de prestations (362) de subvention ou de prestations (361) L'éas reventins de l'écrère la natura) L'éas reventins de l'écrère la natura) L'éas reventins de l'écrère la natura) L'éas reventins de l'écrère (40-41-43-45-46) us liés à l'activité (40-41-43-45-46) must de placement, de prête ou de participation, inques, donn ou legs) nous de placement, de prête ou de participation, propuration proventin de de control les projets informatiques) nous de placement, de prête ou de participation, propuration provention de control et de contr	Amortissements (report tableau)	0	0					
overland passing the publique (523) de subvention ou de prestations (361) de subvention ou de prestations (361) de subvention ou de prestations (361) L des reventus de fonctionnement induits us liée à l'activité (40-414-43-464-46) us liée à l'activité (40-414-43-464-46) L Activité (40-414-43-464-46) us liée à l'activité (40-414-43-464-46) L Activité (40-414-43-464-464) L Activité (40-414-43-464-46) L Activité (40-414-41	Charges particulières [30 à 36]	0	•					
voteon (1938) greatests in antiques. Letes revenue de fonctionnement induits Response de la res	Dédommagement collectivité publique (352)	0	0	0		0	0	
de subvention ou de prestatione (36) Leds revention de de side represtatione (36) Leds revention de fonctionnement induits Leds revention de fonctionnement induits Signature de la control de la control les projets informatiques) Control de la control de la control les projets informatiques Signature de la control de la control de la control de ministron pour resonar cetour sur investissement Signature de develve de CFF 94000. , puis les droits de ministron pour resonar cetour sur investissement pour les controls de ministron pour resonar cetour sur investissement pour les controls de ministron pour resonar cetour sur investissement controls de control de controls de controls de ministron pour resonar cetour sur investissement pour les parties controls de ministron pour resonar cetour sur investissement controls de controls de controls de ministron pour resonar cetour sur investissement controls de	Provision [338] (préciser la nature)	0	0				0	
L des reventus de fonctionnement induits L des reventus de fonctionnement induits R 990 L des reventus de fonctionnement induits R 990 R	Octroi de subvention ou de prestations [36]	0	0				0	
L des revenus de fonctionnement induits 1. des revenus de fonctionnement induits 1. des revenus de fonctionnement induits 1. des l'activité (40-41-43-45-46) 1. revenus (inço), énolument, tense), abhoritoire reçue, con ou legs) 1. revenus (12) 1. revenus (12) 1. revenus de placement, to parte au participation gain compatible (pare) 1. revenus (10 pur les projets informatiques) 1. revenus (10 pur les pur les projets informatiques) 1. revenus (10 pur les projets informatiques) 2. 980 2. revenus (10 pur les pur les projets informatiques) 3. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0. 0.	(subvention accordée à des tiers, prestation en nature)							
us like à l'activité (40-41-43-45-46) gramation à reveaux (revolus (42)) mus de placoment, de prête ou de participations, given) mus de placoment, de prête ou de participations, given) L'IAT NET DE PONCTION INSERNIT L'IAT NET DE PONCTION INSERNIT Gifte escomplé de celle vente sera d'environ CHF 8'880 —, selon difors du marché. Ce montain est désembre de d'abstat d'active de Genère de CHF 90000, puis les oriots de miration pour l'IOS. — et un prix de vente par la COMFIN de CHF 890000. The du rasponsable financier:	TOTAL des revenus de fonctionnement induits	8,380	0			0	0	
restruction of reverse (implois, denoulments, towes), sub-perioding required to the reversing 47990 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46]	0	0				0	
I revenue to placements, 424 and 100 places and participations, pain companies, layers) If sur investigation to be participations, pain companies, layers) ILTAT NET DE FONCTIONNEMENT	(augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)							
In size to parameters, on press do synthesized gain companies, eyers) Trant investissement (pour less projets informatiques) 1- revonur - ritour aur investinsement) ques : ques : fiftie eccompté de cette vente sera d'environ CHF 8'980 -, selon differe eccompté de cette vente sera d'environ CHF 8'980 -, selon differe eccompté de cette vente sera d'environ CHF 8'980 -, selon differe eccompté de cette vente sera d'environ CHF 8'980 -, selon differe eccompté de cette vente sera d'environ CHF 8'980 -, selon differe eccompté de cette vente par la colviet le de mandroin pour ritour de un prix de vente fixe par la colviet le de mandroin pour ritour de la mandroin pour l'O20 -, et un prix de vente fixe par la colviet le de mandroin pour l'acceptance de cette 9'000 -, pour l'acceptance de l'a	Autres revenus [42]	8,980	0			0	0	
I ser investissement (pour les projets informatiques) JITAT NET DE FONCTIONNEMENT -8'980 -9	(revenus de pracements, de prets ou de participations, gain comptable, loyers)			.,				
-trevalue - retour gur Investitasement) quees: quees: file e escompté de cette vante seara d'environ CHF 8980L., selon difloins du marchie. Ce montaint est détermine par ui poix d'achtet at de Genève de CHF 940000., plus est droits de mutation pour 1020 et un prix de vente fixée par la COMFIN de CHF 98000.0. tre du responsable financier:	Retour sur investissement (pour les projets informatiques)	0	0			0	0	
quees: fiftice escompté de cette vente sera d'environ CHF 8980 selon difliors du manché. Ce montant est déterminé par un prix d'achat at de Geneve de CHF 940000 plus les droits de mutation pour 1020 et un prix de vente finé par la COMFIN de CHF 890000 tre du responsable financier:	RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus - retour sur investissement)	-8,380	0			0		
effice escomptie de cette vente sera d'environ CHF 8'980 selon diflores du marche. Ce montant est determine par un prix d'achar at de Genève de CHF 940'000 plus les droits de mutation pour 10'20 et un prix de vente fixé par la COMFIN de CHF 980'000 red ou responsable financier:	Remarques :							
ditions du marché. Ce montant est déterminé par un prix d'achait at de Geneve de CHF 94/0000., plus les droits de mutation pour 1/000. – et un prix de vente finé par la COMFIN de CHF 960000. – une du responsable financier:	a hánáfina secomntá da caita vanta cara d'anviron CLE 01000							
are to Getreve de CHF 94/000-, plus les afroits de mitation pour 17020- et un prix de vente finé par la COMFIN de CHF 990000 se du responsable financier:	les conditions du marché. Ce montant est déterminé par un prix d'achat							
are du responsable financier: MUCC	par I Erat de Geneve de CHF 940'000, plus les droits de mutation pour CHF 31'020 et un prix de vente fixé par la COMFIN de CHF 980'000						-	
ure du responsable financier:								
2002.2013	Signature du responsable financier:					0.000		
	Date: 90.02.20.43			DEP	KIEMEN! DES FINA	NCES - DIRECTION	GENERALE DES FIN	NCES DE L'ETAT

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05) - Dépense nouvelle d'investissement

ANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÉTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉV

Projet de loi autorisant l'Etat de Genève à aliéner la parcelle PP 807 pour 205/1000èmes de la parcelle de base N°340, plan 8. de la commune de Bassins

Projet présenté par le département des finances

			2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Investissement brut	Durée Taux	Taux	0	0	0	0	0	
- Recette d'investissement			0	0	0	0	0	•
Investissement net			0	0	0	0	0	
		7						
Aucun			0	0	0	0	0	
Recettes			0	0	0	0	0	
Aireira			C	C	C	c		
Recettes			0			0	5	
Aucun				C	Ç	C		
Recettes			0			0	0	
Aucun			0	0	0	0		0
Recettes			0	0	0	0	0	

Signature du responsable financier: ${\mathbb Z}_{0,02.203.203}$

DEPARTEMENT DES FINANCES - DIRECTION GENERALE DES FINANCES DE L'ETAT